



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 18 **SEPTEMBRE 2020**

MILIEU DE VIE

CONSULTATIONS ATELIERS DE DISCUSSION AVEC LES 13-29 ANS

Les ateliers Mercred'IDÉE arrivent à grands pas. Viens nous parler de ta vision et de tes ambitions pour ton milieu de vie. Nous allons t'accueillir avec une bonne bouffe qui te donnera l'énergie nécessaire pour nous faire part de tes IDÉES!

Nous allons aborder les thèmes de transport, d'offre culturelle, d'environnement et d'implication sociale.

Inscris-toi à la date correspondant à ton groupe d'âge sur le site Web de la MRC : mrcdecoaticook.qc.ca/idee-strategie-jeunesse/consultations.php#atelier

DATES DES ATELIERS MERCRED'IDÉE

23-29 ans : mercredi **23 septembre de 16 h 30 à 18 h 30** au parc Laurence

18-22 ans : mercredi **30 septembre de 16 h 30 à 18 h 30** au parc Laurence

13-17 ans : mercredi **7 octobre de 16 h à 18 h** au Chill Spot

IDÉE

LA JEUNESSE IMPLIQUÉE, DYNAMIQUE, ÉCOUTÉE ET ENGAGÉE
STRATÉGIE JEUNESSE MRC DE COATICOOK

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



ÉCOCENTRES OCCASIONNELS de la MRC de Coaticook

Coaticook
25 et 26 septembre 8 h 30 à 15 h
435, rue Ernest-Lafaille
(Conteneur Coaticook)

Dixville
3 octobre 8 h 30 à 15 h
447, chemin Chamberlain
(station de pompage)

Barnston-Ouest
10 octobre 8 h 30 à 15 h
ch. Provancher, près du ch. Isabelle
(Carrière DJL)

Ste-Edwidge-de-Clifton
17 octobre 8 h 30 à 15 h
1829, chemin Tremblay
(garage municipal)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

via le formulaire au

www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/matieres-residuelles-ecocentres.php

ou en appelant au 819 849-9166

Gratuit



Limite de 3 m³ / adresse

Preuve de résidence à l'appui



Exclus : entreprises et entrepreneurs

MESURES COVID-19

- **Inscription obligatoire**
- **Vider soi-même son chargement**
- **Respecter la distance de 2 m**



MATIÈRES REFUSÉES

- **Bardeaux d'asphalte**
- **Pesticides agricoles**
- **Déchets domestiques (poubelle)**



MATIÈRES ACCEPTÉES

- **Matériaux de construction**
Bois, gypse, céramique, briques, agrégats, fils électriques, portes et fenêtres, etc.
- **Métaux ferreux et non ferreux**
- **Pneus réguliers et surdimensionnés***
*plus de 24 pouces de jante ou de 48 pouces hors tout. Des frais de 25 \$/pneu surdimensionné sont à prévoir.
- **Matériels électriques et électroniques**
- **Meubles, électroménagers et petits objets**
Vaisselle, articles de sports, jouets, etc.
- **Restes de peinture et leurs contenants**
- **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Huiles usées, antigels, filtres à l'huile, piles, batteries, lampes fluocompactes, tubes fluorescents, aérosols, bonbonnes de propane, solvants, produits de piscine, etc.

NOUVEAU SERVICE À LA MRC!

L'équipe de développement économique de la MRC de Coaticook peut compter depuis le printemps dernier sur le soutien d'une nouvelle coordonnatrice de l'économie circulaire, Cynthia Corbeil.

Ce nouveau poste d'accompagnement des entreprises de la région a été créé afin de faciliter l'implantation des stratégies en économie circulaire sur tout le territoire estrien grâce à la participation de la MRC au projet Synergie Estrie. Pour notre région, l'économie circulaire permet déjà à certains précurseurs de réinventer nos façons de produire et de consommer, et c'est dans cet esprit que la MRC fera la promotion des stratégies de circularité.

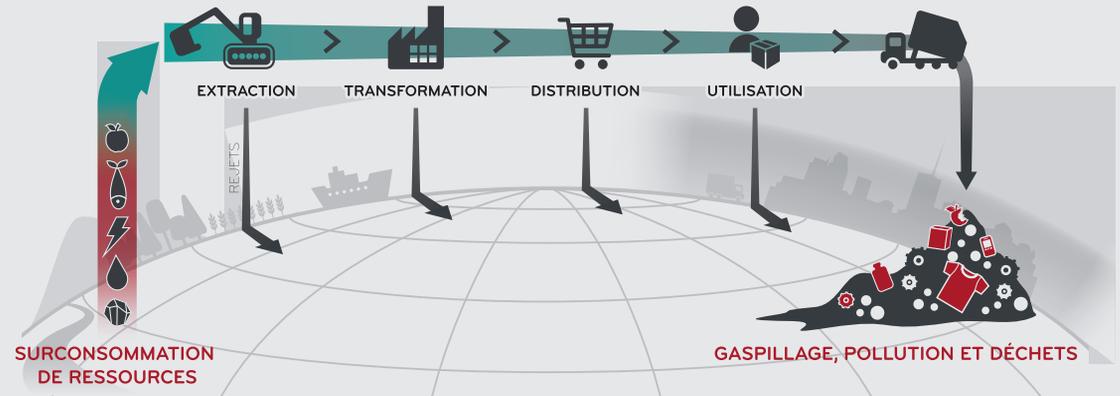
Les entreprises sont invitées à communiquer avec Cynthia au 819 849-7083, poste 256, ou à synergie@mrcdecoaticook.qc.ca pour bénéficier de services d'accompagnement ou d'une visite de diagnostic pour établir ensemble les stratégies qui permettront une utilisation plus optimale des ressources dans leur entreprise.

Démystifier l'économie circulaire

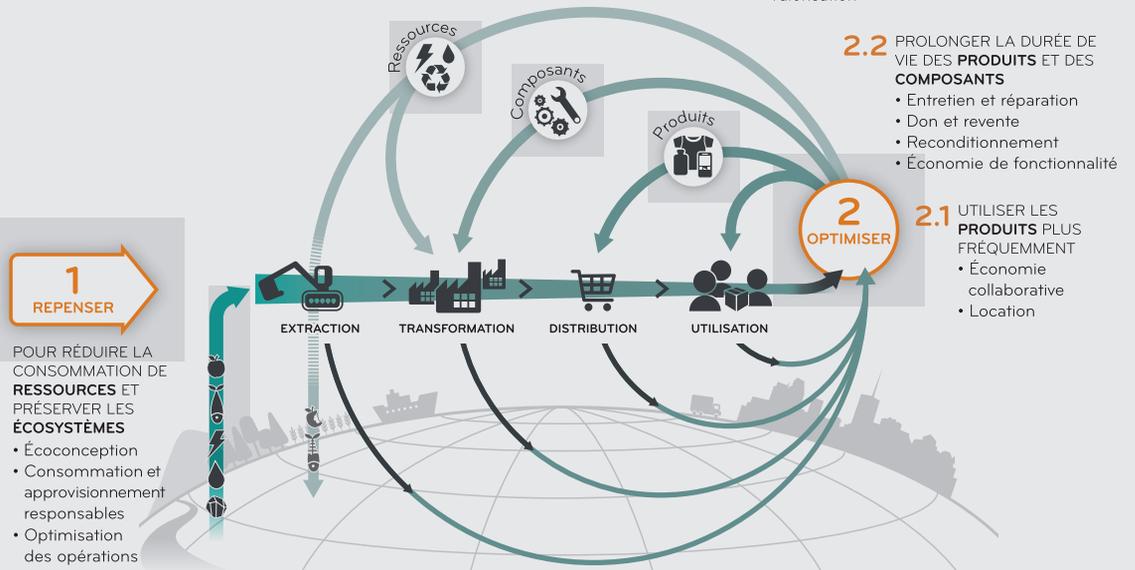
Le meilleur moyen de comprendre ce qu'est l'économie circulaire est de la comparer à la façon plus traditionnelle qu'est l'économie linéaire, comme illustré ci-contre :



L'ÉCONOMIE LINÉAIRE



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE





DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS **À BALDWIN**

Depuis quelques mois, les investissements de la Ville à Baldwin se sont multipliés pour permettre une meilleure préservation du lac, des sentiers plus sécuritaires et plus durables, ainsi que des aménagements permettant une meilleure qualité de vie dans ce hameau dont le conseil municipal est si fier.

Le lac Lyster

Au début de la saison, les équipes de la Ville ont d'abord installé des bouées indiquant la vitesse à respecter sur le lac, mais également de la signalisation pour marquer l'implantation du myriophylle à épis. Les zones de vitesse sur le lac Lyster permettent à tous les utilisateurs de profiter de leurs sports nautiques en toute quiétude. Les kayaks, pédalos, planches à pagaie et autres embarcations sans moteur peuvent circuler sécuritairement dans les zones à basse vitesse alors que les bateaux, motomarines et autres peuvent se balader dans les zones où la vitesse est plus élevée. Soucieux de préserver la santé du lac et l'environnement de cette région, le conseil a pris la décision d'implanter des bouées pour marquer la présence du myriophylle à épis. Cette plante se propage rapidement dans les plans d'eau et elle est très néfaste. Elle tue rapidement la végétation des lacs et, par ricochet, la faune qui s'y trouve.

Le mont Pinacle

Au printemps et pendant une partie de l'été, les sentiers du mont Pinacle ont subi une cure de rajeunissement. On se souvient que ces travaux ont été possibles grâce à une subvention du gouvernement du Québec et un investissement de la Ville de Coaticook. Le personnel de la Municipalité ainsi que le comité du parc Harold-F.-Baldwin ont mis la main à la pâte pour permettre ces nouveaux aménagements qui offriront une superbe expérience aux randonneurs au cours de



l'automne. La Ville de Coaticook a pris possession de l'église Notre-Dame-de-la-Salette de façon à s'assurer que les randonneurs auront toujours accès au stationnement.

Le parc Elvyn-Baldwin

On pouvait voir dernièrement dans les médias que la Ville de Coaticook s'est portée acquéreuse du parc Elvyn-Baldwin. Des investissements étaient plus que nécessaires pour redonner ses lettres de noblesse à cet espace public. Des travaux ont déjà été réalisés, mais il en reste encore plusieurs à faire. Voici quelques aménagements qui ont été réalisés ou qui le seront bientôt. Tout d'abord, le chalet des patineurs a été modernisé. Une nouvelle remise sera construite sur le site. La patinoire sera toujours en place; par contre, elle pourra profiter d'une surface asphaltée, ce qui en permettra l'utilisation à l'année. Les amoureux de pétanque pourront maintenant profiter de trois terrains. La clôture du terrain ainsi que la surface du terrain de tennis seront améliorées. On y ajoutera également une balançoire coupole pour les enfants, un circuit d'équilibre composé de roches et de troncs d'arbres, deux balancelles, ainsi que des tables à pique-nique et des bancs.

Une nouvelle vie pour nos parcs

Depuis plusieurs années, le conseil municipal a pris la décision d'investir au moins 50 000 \$ par année pour la réfection d'un parc de quartier. Jusqu'à présent, les parcs Kennedy, Boisjoli, Laurence et Stanhope ont été rafraîchis. En 2020, c'était le parc Elvyn-Baldwin qui devait subir sa cure de rajeunissement. Le conseil municipal oriente ses décisions de réfection de parcs selon le Plan directeur des parcs qui a été élaboré ces deux dernières années. Pour les élus, les parcs de quartier sont au cœur de la vie des citoyens. Il est primordial de mettre un accent particulier sur ces installations. Nous l'avons d'ailleurs vu de façon distinctive cette année, puisque plusieurs résidents ont loué les parcs pour faire de petites fêtes étant donné les normes sanitaires de la Santé publique en temps de COVID.

Le conseil municipal est très heureux d'avoir investi cette année dans le joyau qu'est le hameau de Baldwin. Dans les mois qui viennent, on devrait également voir un nouvel affichage, la réfection du sentier des Moulins et Acoatica! Baldwin sera sans aucun doute un lieu de prédilection pour les résidents et les touristes.



École Monseigneur-Durand LES SAMEDIS SPORTIFS

9 h

L'Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie (ASJHE) lance les Samedis sportifs : une occasion pour les jeunes avec différents handicaps de bouger et de briser l'isolement en participant, en gymnase, à une programmation sportive adaptée.



Tous les samedis
(jusqu'au
28 novembre)

Bergerie en herbe de Martinville AGA DE LA MAISON DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

9 h

La Maison de la famille de la MRC de Coaticook vous invite à son assemblée générale annuelle qui se déroulera à La Bergerie en herbe au 90, chemin de Saint-Isidore, Martinville. L'assemblée sera suivie d'une visite du site qui se terminera autour de 11 h 30.

Si vous le désirez, vous pouvez apporter un lunch, car un pique-nique est possible sur place après les activités. Plaisir garanti pour toutes les personnes présentes! Inscription obligatoire : 819 804-1010.

26
septembre



Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook HEURE DU CONTE

10 h 30

Joignez-vous à nous pour un périple d'une heure dans le merveilleux monde de la lecture!



26
septembre

Salle l'Épervier de Coaticook CONFÉRENCE : MANDATS DE PROTECTION ET TESTAMENTS

18 h 30

Parce qu'il est important de bien savoir se protéger du point de vue légal, le service de soutien aux aidants du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook organise une conférence donnée par M^e Anne-Sophie Francoeur, notaire. M^e Francoeur donnera des conseils et des précisions en fonction de la situation d'aidant naturel. Cette conférence est ouverte au public. Inscription obligatoire : 819 849-7011, poste 223.



30
septembre

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

C'est le 14 décembre 1990 que l'Assemblée générale des Nations unies a voté la création de la Journée internationale des aînés au 1^{er} octobre. Elle a été célébrée pour la première fois l'année suivante.

Cet événement vient sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, en particulier le vieillissement et la maltraitance. C'est aussi une journée pour apprécier les contributions que les personnes aînées apportent à la société.

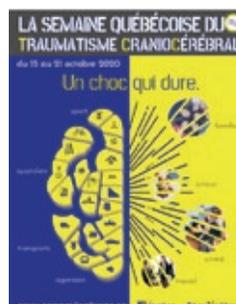


1^{er}
octobre

CAB de la MRC de Coaticook LE TCC, UN CHOC QUI DURE

13 h 30

Dans le cadre de la Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral, nous invitons les personnes touchées par cette cause à réaliser une œuvre artistique qui exprime leur vécu face à l'accident et à ce choc qui dure. Matériel fourni. Bienvenue aux personnes ayant subi un AVC. Inscription obligatoire : 873 662-1549 ou isabelle.duquette@acteeestrie.com



16
octobre

SEMAINE QUÉBÉCOISE DU TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL

15 au 21
octobre

L'éclairage pour aborder le TCC pendant la Semaine 2020 est le choc. Cette thématique large permet de traiter la phase de l'accident qui mène au TCC, mais aussi la phase qui suit, c'est-à-dire celle où la personne touchée prend conscience que sa vie ne sera plus jamais la même. C'est une réelle rupture entre la vie d'avant et la vie d'après, aussi bien pour la victime que pour les proches.

Le choc, c'est aussi quelque chose de violent, de soudain. Des caractéristiques propres au TCC qui s'imisce dans des vies, au hasard, mais en les changeant durablement. Tout un paradoxe qui peut être résumé dans la formule : «Le TCC, un choc qui dure».

SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

19 au 25
octobre

L'année 2020 aura mis en lumière les effets disproportionnés de la pandémie sur les femmes, les personnes racisées et les plus vulnérables de la société, et la nécessité de tisser ensemble un filet social fort et interdépendant pour faire front commun face aux futures crises sociales, économiques et écologiques.

Sous le thème *Solidarités en marche...*, la Semaine de cette année soulignera l'apport exceptionnel et la résilience de l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome pendant la crise sanitaire. Surveillez le site ressourcescoaticook.com pour les activités en lien avec l'évènement dans la MRC de Coaticook.



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE
MRC DE COATICOOK

Le Calendrier régional
est rendu possible
grâce à la CDC et à la
MRC de Coaticook
cdccoaticook.ca